

BILAN TERRITORIAL 2017

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉTHUNE-BRUAY ARTOIS LYS ROMANE



QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2017 ?

L'ÉDITO

Collectivités : agir sur l'air avec votre Observatoire régional

Voici le bilan de la qualité de l'air 2017, an 1 du nouveau programme de surveillance de la qualité de l'air 2017/2021.

Ce bilan territorial vous apporte des informations essentielles, objectives et scientifiques, sur toute une année. Vous y trouverez plus précisément une synthèse des épisodes de pollution ainsi que les niveaux des polluants enregistrés et leur évolution.

Un bon diagnostic est nécessaire pour mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire ainsi que pour identifier, hiérarchiser, suivre et évaluer les actions. La quantification des productions de polluants et de notre exposition constitue un point fondamental.

Cette édition 2017 est ainsi dans la lignée des précédentes, traduisant les principales missions d'Atmo en communication : informer, sensibiliser en illustrant de façon claire et didactique voire heuristique, les problématiques de la qualité de l'air.

Fruit d'une démarche participative, cette publication allie dans un même but Atmo Hauts-de-France et votre Collectivité : évaluer la qualité de l'air en prenant en compte les diversités locales pour une plus grande pertinence.

Ce coup d'œil dans le rétroviseur 2017 est la préfiguration de ce que nous devons ensemble réaliser en 2018. Savoir d'où l'on vient, pour savoir où l'on va et ainsi mener des actions complémentaires d'amélioration et d'innovation en matière de qualité de l'air, modifier nos comportements et peser aux niveaux local, régional, national et européen pour une meilleure prise en compte du lien indissociable air/santé.

Dans cet esprit, pour aller plus loin dans la communication engageante, et encourager à l'action en faveur de l'air, nous vous proposons en dernière page de ce bulletin une synthèse à relayer et à afficher pour tous. Emparez-vous en !

Bonne lecture.



Jacques PATRIS
Président d'Atmo Hauts-de-France

“ Évaluer la qualité de l'air en prenant en compte les diversités locales pour une plus grande pertinence. ”

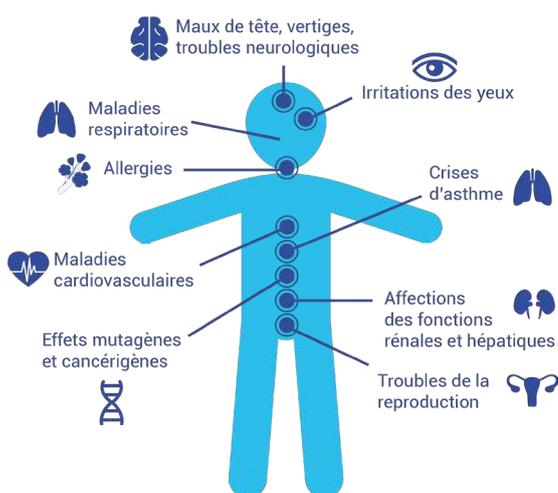
QUELS SONT LES ENJEUX DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR MON TERRITOIRE ?



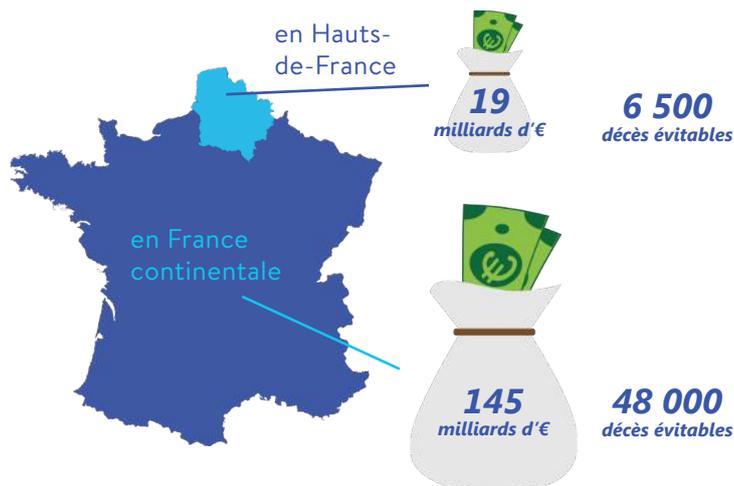
Sur la population

La qualité de l'air est un sujet qui préoccupe les Français depuis de nombreuses années. En 2017, elle reste le 2^e problème environnemental le plus préoccupant après le changement climatique (ADEME novembre 2017).

Les effets de la pollution de l'air sur la santé



Le poids des particules fines



Sources : Impact de l'exposition chronique à la pollution de l'air sur la mortalité en France : point sur la région Hauts-de-France ; Santé publique France ; 2016 ; Prouvost H, Heyman C.

Evaluation économique des impacts de l'exposition chronique aux particules fines sur la mortalité de la France continentale ; CNRS, AMSE-GREQAM et IDEP ; 2017 ; Chanel O.

Contentieux européen portant sur la qualité de l'air

La zone de Douai-Béthune-Valenciennes fait partie des 10 zones, en France, visées par le contentieux européen pour le non respect des niveaux réglementaires pour les particules PM10 dans l'air. L'Europe reproche également à la France de ne pas avoir exécuté de plans d'actions répondant aux ambitions de la directive européenne. La France, comme d'autres pays européens, a reçu un avis motivé pour ces 10 zones en avril 2015, et depuis début 2018 est menacée d'un renvoi devant la justice européenne. Aucune agglomération des Hauts-de-France n'est concernée par le contentieux sur le dioxyde d'azote.

On peut tous agir au quotidien pour la qualité de l'air

A l'intérieur



Déplacements



A l'extérieur

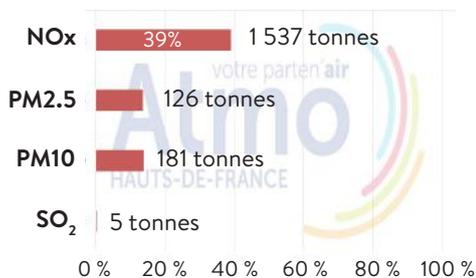


D'OÙ VIENNENT LES POLLUANTS SUR MON TERRITOIRE ?

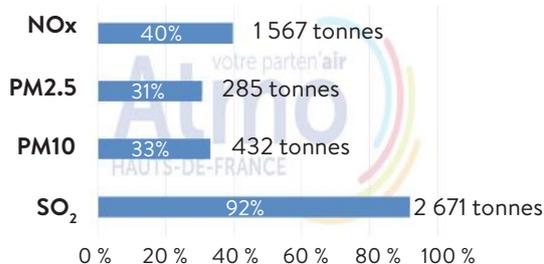


Zoom sur 4 polluants atmosphériques en 2012

Transports



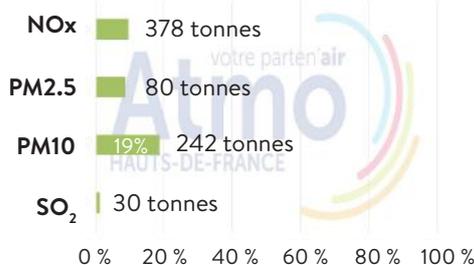
Industries, déchets, énergie et construction (IDEC)



Résidentiel-tertiaire (chauffage, etc.)



Agriculture et autres sources d'origines naturelles, etc. (agricole)



Polluants :

NOx : oxydes d'azote
PM2.5 : particules en suspension de diamètre inférieur à 2,5 micromètres (2,5 µm)
PM10 : particules en suspension de diamètre inférieur à 10 micromètres (10 µm)
SO₂ : dioxyde de soufre

Source : Atmo Inventaire_HDF_A2012_M2012_V5

Retrouvez les données détaillées de l'inventaire sur le site www.atmo-hdf.fr

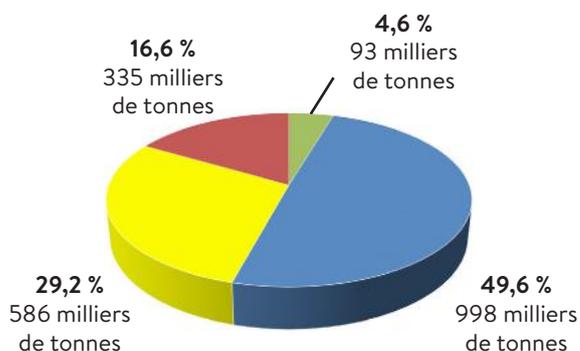
Sur le territoire de la CA de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, le secteur IDEC domine les émissions de dioxyde de soufre (SO₂) ainsi que celles d'oxydes d'azote (NOx) avec des parts respectives de 92% et 40%. Il est le second émetteur pour les particules PM10 (33%) et PM2.5 (31%). Le secteur résidentiel-tertiaire, en particulier l'utilisation du chauffage, constitue le premier émetteur de particules. Il est à l'origine de 47% des PM2.5 et de 34% des PM10. Les transports génèrent 39% des émissions d'oxydes d'azote, à part quasi-égale avec l'IDEC. Enfin, l'agricole est le troisième émetteur de particules PM10 avec une part de 19%.



Origines des gaz à effet de serre (GES*) directement émis

Sur le territoire de la CA de Béthune Bruay Artois Lys Romane, les émissions de gaz à effet de serre sont majoritairement issues du secteur IDEC (49,6%), devant le résidentiel-tertiaire (29,2%), les transports (16,6%) et l'agriculture (4,6%).

Sur l'année 2012, les émissions totales de GES du territoire sont de 2,01 mégatonnes eq CO₂, soit 2,3% du total des émissions régionales.



- Transports
- Résidentiel - Tertiaire (chauffage, etc.)
- Industrie, déchets, énergie, construction (IDEC)
- Agriculture et autres (agricole)

Source : Atmo Inventaire_HDF_A2012_M2012_V5

* Le calcul des émissions de GES en équivalent CO₂ (eq CO₂) prend en compte 6 polluants : dioxyde de carbone (CO₂) dont les CO₂ Scope 2, méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbure (HFC), perfluorocarbure (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆). Les émissions sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ (eq CO₂) à l'aide des Pouvoirs de Réchauffement Globaux (PRG) (rapport CCNUCC 2017 du CITEPA, Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique).

QUELLE SURVEILLANCE SUR MON TERRITOIRE ?



Stations fixes

Étude 2017 sur le territoire

- Modèle urbain de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane (échelle ex-Artois Comm.)

Polluants surveillés par station :

Noeux-les-Mines : monoxyde d'azote NO, dioxyde d'azote NO₂, ozone O₃, particules PM10

Isbergues : nikel Ni

Béthune Stade : dioxyde d'azote NO₂, monoxyde d'azote NO, ozone O₃, particules PM2.5 et PM10

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2017 ?

Les épisodes de pollution dans le département du Pas-de-Calais

Le nombre d'épisodes dans les Hauts-de-France enregistre un net recul en 2017, avec 10 épisodes contre 15 en 2016. Le nombre de jours est aussi en baisse : 25 au total contre 34 jours en 2016. Ils concernent surtout les particules en suspension : 9 épisodes sur les 10 recensés (durée de 23 jours). L'ozone concerne un épisode de 2 jours. Aucun épisode n'a été déclenché pour le dioxyde de soufre et le dioxyde d'azote.

Le département du Pas-de-Calais est touché par 7 des 10 épisodes déclenchés en région pour 2017, soit 20 jours.

Un épisode particulièrement long en janvier 2017

2017 se caractérise par un épisode de 10 jours en janvier, dû à des mauvaises conditions de dispersion des particules en suspension, entre le 17 et le 26. L'épisode débute dans le Pas-de-Calais et le Nord le 17. Dès le 20,

le Pas-de-Calais se trouve en alerte sur persistance. Le seuil d'alerte sera franchi 2 jours les 22 et 23, résultat de l'accumulation des polluants et de la hausse des émissions locales (chauffage bois, etc.). L'épisode prend fin le 26 janvier dans les 5 départements de la région.

Un 1^{er} trimestre défavorable à la qualité de l'air dans le Pas-de-Calais

Les conditions météorologiques du 1^{er} trimestre ont favorisé la hausse des concentrations de polluants, 16 jours de pollution étant recensés durant ce trimestre sur les 20 journées de l'année dans le Pas-de-Calais. La totalité des journées d'alerte (3 jours) et une majorité des alertes sur persistance (6 jours sur 8) y sont déclenchées.

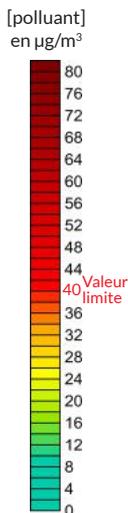
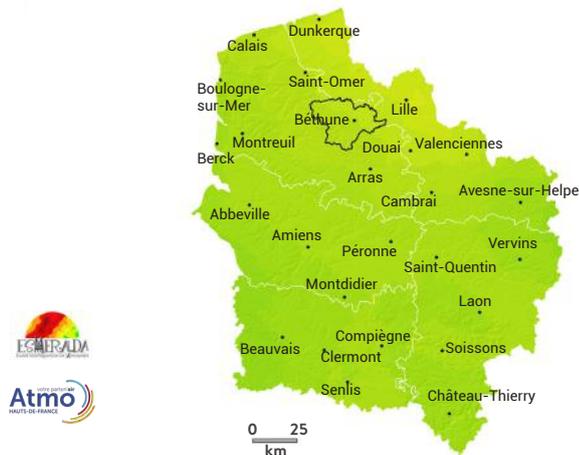
Le Pas-de-Calais enregistre sur le reste de l'année des épisodes de 1 à 2 jours, induisant les 2 autres journées d'alerte sur persistance. Comme les 4 autres départements, il est touché par l'épisode de pollution par l'ozone en juin.

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2017 ?

La pollution modélisée pour 2017 sur mon territoire

Pour 2017, les cartes de concentrations ci-dessous ont été réalisées à l'aide d'un outil numérique de modélisation inter-régional Esmeralda (résolution 3km x 3km), ajustées avec les mesures des stations fixes.

Concentrations en particules PM10
Moyennes annuelles de fond *



Concentrations en dioxyde d'azote (NO₂)
Moyennes annuelles de fond*



Source couche de relief : IGN BD ALTI V2_2_0 2017

Pour les particules PM10, les concentrations moyennes annuelles sont relativement homogènes et comprises entre 19 et 20 µg/m³. Néanmoins, il est possible d'observer une disparité entre la partie nord et sud du territoire de la CABB. Par rapport à 2016, les niveaux de fond des concentrations moyennes de PM10 sont en augmentation (minimum de 17 µg/m³ en 2016).

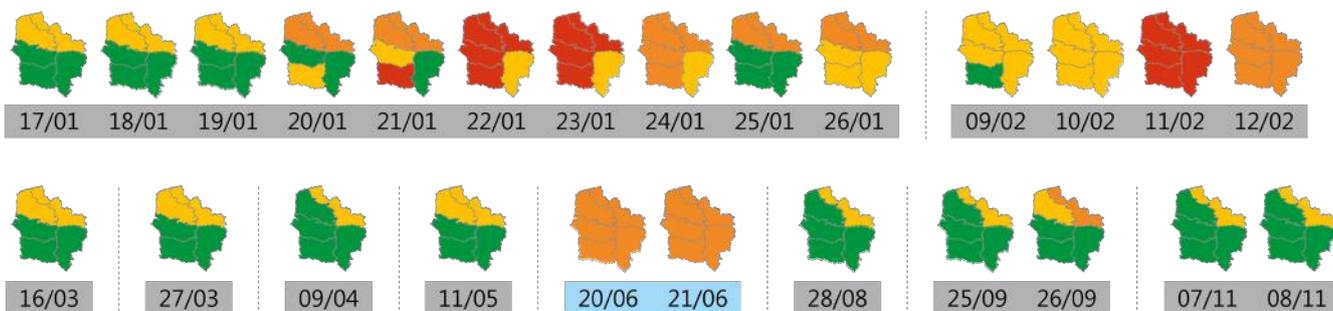
En ce qui concerne le dioxyde d'azote, les concentrations moyennes sont comprises entre 12 et 16 µg/m³. Les communes de Béthune et d'Isbergues présentent des

niveaux plus élevés que ceux enregistrés dans la partie sud du territoire de l'EPCI (plus rurale). Comparés à 2016, les niveaux de fond sont en augmentation bien que le maximum soit plus bas (20 µg/m³ en 2016).

Les concentrations de fond en dioxyde d'azote et en particules PM10 restent inférieures aux valeurs limites en moyennes annuelles (40 µg/m³ pour les deux polluants). Cependant, il est à noter que la taille des mailles du modèle, relativement larges, ne permet pas de visualiser toutes les spécificités propres au territoire.

* de fond : conditions urbaines, périurbaines ou rurales (par opposition aux conditions de proximité automobile ou industrielle par exemple).
µg/m³ : microgrammes par mètre cube d'air

2017 10 épisodes de pollution dans les 5 départements des Hauts-de-France



Polluants concernés :

- ozone (O₃)
- particules en suspension PM10 < 10 µm (PM10)

Niveau déclenché :

- pas d'épisode de pollution
- information et recommandation
- alerte sur persistance
- alerte

Légende carte :

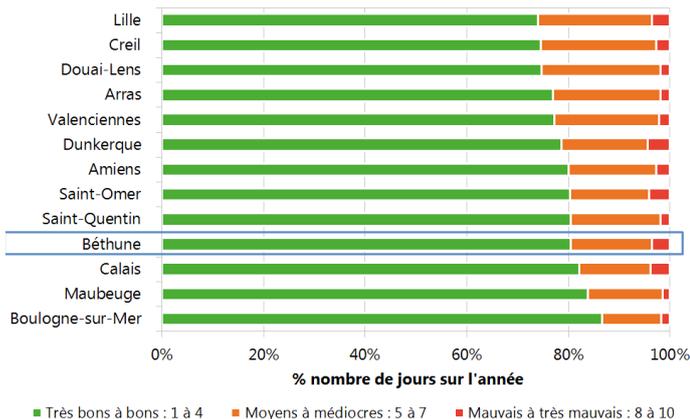


QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2017 ?

Vue par l'indice de l'air

L'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a enregistré des indices de qualité de l'air bons à très bons à hauteur de 81% sur l'année 2017. Elle enregistre un nombre de journées avec un indice Atmo mauvais à très mauvais supérieur à ce qui est globalement observé en région Hauts-de-France, celui-ci représente 4% de l'année. Les particules en suspension ont été responsables de ces indices élevés en 2017, hormis 2 journées attribuées à l'ozone. L'indice le plus élevé est l'indice 10 (relevé 3 fois).

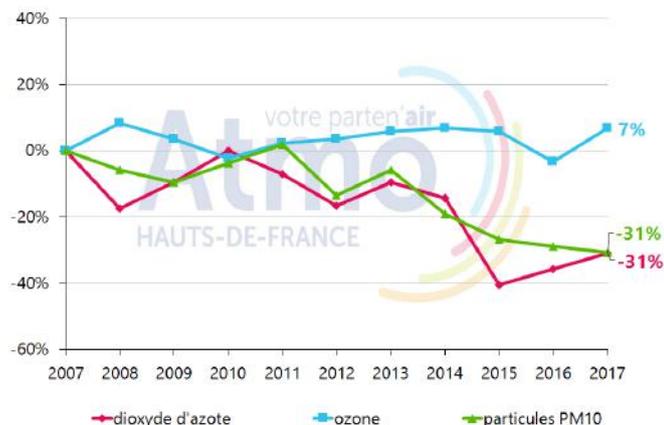
Indices Atmo de la qualité de l'air en 2017



À noter : L'indice Atmo d'une agglomération (au sens Insee) est calculé à partir des mesures des stations urbaines et périurbaines (pollution de fond) des 4 polluants suivants : ozone, dioxyde de soufre, particules PM10 et dioxyde d'azote. Le sous-indice le plus élevé, attribué à chacun de ces polluants, détermine la valeur globale de l'indice de la qualité de l'air, sur une échelle de 1 à 10. L'indisponibilité de quelques mesures peut entraîner un manque d'indices sur certaines agglomérations et des pourcentages peu comparables.

Son évolution depuis 2007

Evolution des concentrations de polluants en % par rapport à 2007



Polluants réglementés en moyennes annuelles, mesurés en conditions périurbaines

Précautions de lecture :

L'évolution importante en pourcentage ne traduit pas forcément l'évolution importante des concentrations. Les moyennes sont calculées à partir d'un nombre de stations pouvant évoluer d'une année sur l'autre. Les écarts observés peuvent être dus également aux variations interannuelles des conditions météorologiques.

Vue par la réglementation

Polluants	Respect des valeurs réglementaires annuelles		Episodes de pollution
	sur le territoire	sur la région	
Dioxyde d'azote	●	●	non
Particules PM10	●	●	oui
Particules PM2.5	● OQ	● OQ	nc
Ozone	● OLT	● OLT	oui
Métaux lourds	● VC nickel	● VC nickel	nc

● valeurs réglementaires respectées ● valeurs réglementaires non respectées
OQ : objectifs de qualité OLT : objectifs à long terme
nc : polluant non concerné par la procédure d'information et d'alerte du public

En 2017, les valeurs réglementaires ont été respectées sur les stations de mesures de la CA de Béthune-Bruay Artois-Lys-Romane pour le dioxyde d'azote et les particules PM10, mais pas pour les particules fines PM2.5 et l'ozone, comme pour une majorité des territoires des Hauts-de-France. Un dépassement de la valeur cible en nickel est enregistré sur un site de proximité industrielle, un second dépassement est également constaté en région. Bien que l'ensemble des valeurs limites soient respectées pour les particules PM10, des épisodes de pollution ponctuels pour les particules PM10 et l'ozone sont survenus sur le département du Pas-de-Calais en 2017.

Retrouvez les valeurs réglementaires détaillées sur www.atmo-hdf.fr et dans le bilan régional 2017 complet.

En 2017, les concentrations mesurées par les stations de fond de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane sont inférieures à celles de l'année 2007 pour le dioxyde d'azote et les particules PM10, et en augmentation pour l'ozone.

Après une série de variations entre 2007 et 2014, les teneurs en particules PM10 se sont stabilisées, légèrement à la baisse, de 2014 à 2017.

Pour le dioxyde d'azote, il est plus difficile de dégager une tendance au fil des années où les concentrations diminuent puis ré-augmentent. Elles ont atteint leur plus bas niveau en 2015 avant de ré-augmenter en 2016 et 2017. Néanmoins, la concentration en 2017 a baissé de 31% en 2017 par rapport à 2007, soit une diminution de 6 µg/m³.

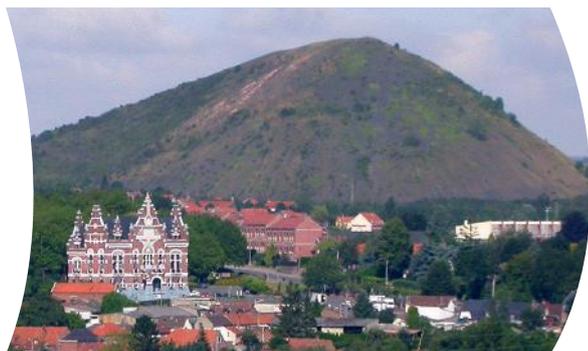
Les concentrations d'ozone sont quant à elles en augmentation. En 2017, elles atteignent un niveau identique à celui de 2008, affichant ainsi une augmentation de 7% par rapport à 2007 (soit une augmentation de 2 µg/m³).

Retrouvez le détail pour chaque polluant sur www.atmo-hdf.fr et dans le bilan annuel 2017 complet.

PERSPECTIVES

En 2018, Atmo Hauts-de-France continue à ajuster en région la surveillance des polluants réglementés et non réglementés (les pesticides dans le cadre de la campagne nationale pilotée par l'ANSES, les odeurs, les pollens, la radioactivité, les dioxines, etc.), en adéquation avec son programme régional de surveillance de la qualité de l'air - PRSQA 2017 - 2021.

Plusieurs études seront également déployées pour mieux connaître les particules, des fines aux ultrafines : leur composition, leur saisonnalité et leurs sources de production.



Panorama Marles-les-Mines © CABB

Les travaux se poursuivront pour modéliser l'air de la région. L'objectif est de proposer une vision fine, en tous points du territoire et des cartes prospectives pour aider à anticiper les actions. En parallèle, Atmo Hauts-de-France continuera des travaux de modélisation en 3D pour simuler les concentrations sur un quartier, en tenant compte des bâtis.

Comme le prévoit également le PRSQA, la surveillance de la qualité de l'air sera interactive avec une place majeure donnée aux citoyens, qui pourront participer aux mesures, à l'aide de micro capteurs, signaler et partager leurs observations sur les odeurs, les pollens, etc. et aussi s'encourager à agir, à travers une communication engageante et positive. Plusieurs rendez-vous leur seront encore donnés cette année pour relever le défi d'un air meilleur, notamment lors de la journée nationale en septembre, le projet « l'air en campagne », le projet « Eppardair » avec les professionnels agricoles, des infos conseils sur nos réseaux sociaux, ... ou encore lors des actions organisées avec nos adhérents (sensibilisation en écoles, journées environnement, ...).

Toutes ces actions menées en 2018 permettront d'apporter un meilleur éclairage sur la qualité de l'air de notre région et d'aider nos partenaires et le public, à choisir les solutions les plus adaptées aux territoires.

ATMO HAUTS-DE-FRANCE

Notre organisation

L'Observatoire de l'Air, agréé par le Ministère en charge de l'Environnement, est **constitué des acteurs régionaux et locaux** (les collectivités, les services de l'État, les acteurs économiques, les associations) **mobilisés sur les enjeux de la qualité de l'Air, en lien avec la Santé, le Climat et l'Énergie**. Ils ont défini ensemble le Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA) des Hauts-de-France pour la période 2017-2021.



Nos missions

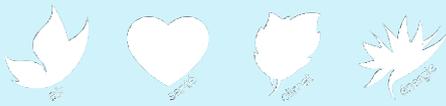
S'appuyant sur ce programme, l'**Observatoire de l'Air surveille** les polluants atmosphériques, **informe, alerte, sensibilise** et met à la disposition de ses adhérents des outils d'aide à la décision pour les **accompagner** dans la mise en œuvre de leurs projets.

CHIFFRES CLES ATMO HDF

- + de 40 années d'expertise
- + de 50 sites de mesures
- + de 170 adhérents
- 50 salariés
- + de 130 mesures de l'air produites / heure
- + de 140 cartes de prévisions / jour
- + de 30 polluants et familles de polluants surveillés dont 12 réglementaires
- l'un des 19 organismes régionaux membres de la Fédération Atmo France



Quel AIR avez-vous respiré en 2017 sur la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane ?



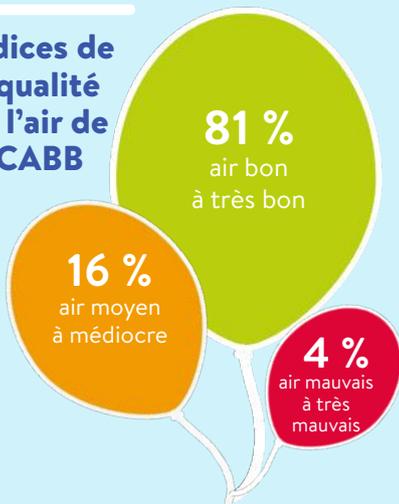
Nombre d'épisodes de pollution



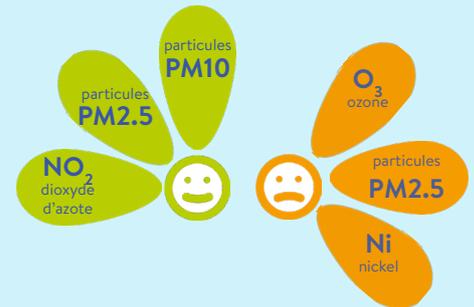
Evolution des polluants mesurés entre 2007 et 2017



Indices de la qualité de l'air de la CABB



Respect de la réglementation annuelle



Les polluants atmosphériques produits par habitant de la CABB en 2012

